



POLITIQUE D'ATTRIBUTION DES AIDES FINANCIÈRES

Municipalité de Saint-Zotique

Adoptée le 21 février 2023 (Résolution 2023-02-052)

POLITIQUE D'ATTRIBUTION DES AIDES FINANCIÈRES DU CONSEIL MUNICIPAL

1- Objet

La présente politique a pour but de définir clairement et d'encadrer le processus d'évaluation des demandes d'aides financières adressées au conseil municipal de la Municipalité de Saint-Zotique.

2- Principes

Afin de recevoir quelques supports que ce soit, tout organisme doit faire une demande écrite à l'attention du conseil municipal.

Le conseil municipal ne versera aucune aide financière à des individus (vous référez aux politiques St-Zo en Action et subvention à l'élite pour ces subventions), des commerces, des entreprises ou des institutions privées.

Le conseil municipal a la responsabilité d'appliquer cette politique d'une manière juste et équitable pour chaque demande en fonction de ses orientations et en gardant à l'esprit que la municipalité n'est pas un organisme subventionnaire.

L'aide financière consentie doit avoir comme objectif de servir de levier de développement pour le demandeur et présenter un intérêt et un rayonnement évident pour la communauté de Saint-Zotique.

3- Objectifs

- Faciliter le processus de traitement des demandes en permettant à la directrice du développement du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire d'agir à titre de responsable des demandes d'aide financière et de faire un premier tri avant de présenter les demandes au conseil municipal.
- Favoriser une meilleure évaluation des demandes
- Favoriser l'équité et la transparence dans le processus d'attribution des demandes

4- Modalités

- Lors de la préparation du budget annuel, le conseil municipal détermine les sommes à prévoir selon la liste des organisations reconnues qui pourraient potentiellement faire l'objet d'un versement d'une aide financière au courant de l'année. Cette liste sera remise par la direction générale.
- Le conseil fixe le budget annuel maximum à consacrer à ces demandes potentielles ainsi que le montant maximum d'aide financière qui sera potentiellement accordée.

- La responsable fera une première analyse pour déterminer son admissibilité en fonction de la présente politique. Après analyse par la responsable, si la demande ne correspond pas aux critères retenus, la responsable fera part au demandeur de l'irrecevabilité de sa demande et informera le conseil municipal des raisons du refus. Dans le cas que la demande soit jugée recevable, celle-ci sera soumise au conseil municipal.
- La Municipalité de Saint-Zotique a établi trois (3) types d'aide financière dans la présente politique, à savoir : un don, une commandite ou une demande de participation à une activité-bénéfice.
- Toute demande d'aide financière doit être lisiblement complétée sur le formulaire prévu à cet effet et qui sera disponible à la réception des loisirs pour ce qui est des demandes de don. Les autres demandes seront traitées en fonction des invitations et/ou documents officiels reçus.

5- Critères d'évaluation

Toute demande est analysée selon les critères et systèmes de pointage suivants sur le formulaire d'analyse :

| | | |
|--|--|------------------|
| Organisme admissible | | 10 points |
| Activité et historique | | 5 points |
| Clientèle visée | | 10 points |
| Impact sur le milieu | | 10 points |
| Contribution financière demandée< | | 5 points |
| Retombées ou visibilité pour la municipalité | | 5 points |
| Pertinence de la demande | | 5 points |
| Pointage final du projet : | | 50 points |

Toute demande ayant obtenu un total de 35 points et plus est transmise au conseil municipal pour approbation et décision quant à l'aide financière à remettre.

Toute demande ayant obtenu moins de 35 points se verra automatiquement rejetée. Cette demande sera néanmoins portée à l'attention du conseil municipal.

Toute nouvelle demande présentée à l'intérieur de la même année financière de la Municipalité (du 1^{er} janvier au 31 décembre) sera évaluée selon les critères mentionnés ci-dessus à l'article 5 et le total des points sera réduit de 20% pour tenir compte de l'aide financière dont a déjà bénéficié l'organisme;

Le conseil municipal est libre d'accepter, de rejeter ou de modifier toute demande soumise à son attention.

6- Dispositions finales

La présente politique est applicable à compter du jour de son adoption par le conseil municipal et remplace toute politique antérieure portant sur le sujet.

Adoptée le 21 février 2023 par la résolution 2023-02-052.

VERSION ADMINISTRATIVE

FORMULAIRE DE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE MUNICIPALITÉ DE SAINT-ZOTIQUE

En vertu de la politique d'aide financière de la Municipalité de Saint-Zotique, tout demandeur doit remplir le présent formulaire ou fournir les documents nécessaires à l'analyse de son dossier. La Municipalité a besoin de ces informations pour être en mesure de bien évaluer votre demande. Toute information manquante pourrait donc entraîner le rejet de la demande.

Définition d'une aide financière : désigne tout don, commandite en espèces ou en nature, bienfait, faveur, participation d'un représentant de la Municipalité à un événement-bénéfice et objet promotionnel demandé à la Municipalité de Saint-Zotique.

Toute demande doit être envoyée à la Directrice du développement du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à l'adresse suivante :

Municipalité de Saint-Zotique
Demande d'aide financière
1250, rue Principale
Saint-Zotique (Québec)
J0P 1Z0

Ou

dsl@st-zotique.com

Les demandes seront analysées dans un délai maximal d'un mois de la date de réception de la demande. L'organisme demandeur sera avisé par écrit de la décision de la Municipalité de Saint-Zotique.

Vous pouvez, joindre à la présente demande tout document que vous jugerez pertinent dans l'étude de votre demande (budget, états financiers, brochure, dépliants, etc.)

Pour toute information supplémentaire, communiquez avec la directrice du développement du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire au 450 267-9335 poste 223.

Nature de l'activité (veuillez cocher)

- Demande de don (veuillez remplir le formulaire ci-dessous - obligatoire)
- Demande d'une commandite
- Demande de participation à une activité-bénéfice

1) Identification de l'organisme demandeur (une preuve de représentation officielle pourrait être exigée par la Municipalité de Saint-Zotique)

| | |
|----------------------|---------------|
| Nom de l'organisme : | |
| | |
| Adresse : | Ville : |
| | Code postal : |
| Téléphone : | Télécopieur : |
| Courriel : | |
| Responsable : | Fonction : |

2) Description de l'organisme (mission, objectifs et clientèles rejointes)

| |
|--|
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |

3) Informations générales relatives à la demande (à quoi servira l'aide financière)

| |
|--|
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |

- 4) **Impact sur le milieu (clientèle visée et combien de personnes profiteront de l'aide financière et de quelle façon)**

| |
|--|
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |

- 5) **Budget de l'activité (revenus et dépenses, partenaires et montants détaillés des soutiens financiers) note : vous pouvez joindre le budget en annexe**

| |
|--|
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |

- 6) **Retombées ou visibilité pour la Municipalité de Saint-Zotique**

| |
|--|
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |

7) Informations complémentaires :

| |
|--|
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |

Je, soussigné, certifie qu'à ma connaissance, les renseignements donnés dans le présent formulaire, ainsi que dans les documents annexés (s'il y a lieu) sont vrais, exacts et complets.

J'ai également l'autorité et/ou suis mandaté par l'organisation que je représente à solliciter des fonds en son nom.

Signature

Date

Grille de pointage :

| | | |
|--|---|--|
| Organisme admissible | OBNL local OBNL régional Fondation locale / régionale Fondation prov. ou nat. Municipalité de la MRC Autres organismes | 10 pts 8 pts 6 pts 4 pts 2 pts 0 pt |
| Activité et historique | Activité locale et récurrente Activité locale Activité régionale et récurrente Activité régionale Activité provinciale/nationale récurrente Activité provinciale/nationale | 5 pts 4 pts 3 pts 2 pts 1 pt 0 pt |
| Clientèle visée | 18 ans et moins et/ou famille 65 et + et/ou âge d'or/aînés 18 ans et plus Clientèle spécifique (spécialisée) | 10 pts 8 pts 5 pts 2 pts |
| Impact sur le milieu | Visé plus de 10 % de la population Visé de 5 % à 10 % de la population Visé moins de 5 % de la population Visé la population régionale | 10 pts 6 pts 3 pts 1 pt |
| Contribution financière demandée | Moins de 25 % du budget de l'activité 25 % et plus du budget 50 % et plus du budget 80 % et plus du budget | 5 pts 3 pts 2 pts 1 pt |
| Retombées ou visibilité pour la municipalité | Très fort Fort Moyen Faible Nulle | 5 pts 3 pts 2 pts 1 pt 0 pt |
| Pertinence de la demande | Très fort Fort Moyen Faible Nulle | 5 pts 3 pts 2 pts 1 pt 0 pt |
| Pointage total de la demande sur 50 points | | |